



**Pour un antiterrorisme africain :
Protéger les personnes et se renseigner sur les terroristes dans des capitales
d’Afrique francophone de l’Ouest**

Maurice Cusson

5 février 2016

Ce projet – dans l’esprit des « City Labs for Safer Cities » et d’ONU Habitat (notamment pour nous alimenter de leurs données – serait développé conjointement par Michel Max Raynaud, Agnès Adiko, Olivier Hassid, Nabi Doumbia, Henry Yebouet, Papa K. Niang et Daouda Kouma. Il pourrait être réalisé à Abidjan, Ouagadougou, Dakar et Yaoundé en partenariat avec : 1/ un représentant du maire de chacune des villes ; 2/ des membres de notre « Resaud » ; 3/ les services de renseignement du pays ; 4/ au moins un responsable de la protection privée d’un hôtel de chaque ville ; 4/ un professionnel du renseignement internationalement reconnu ; 5/ un ou des criminologues compétents en matière d’homicide et de prévention situationnelle pour analyser les attentats terroristes perpétrés récemment en Afrique. Pour chacune des quatre capitales visées, nous aurons besoin d’un « porteur de dossier » et des autorisations de la part des autorités pour aller de l’avant.

Dans ces lignes, nous proposons une approche défensive de sécurité intérieure privée et publique misant sur la formation des acteurs de la sécurité et sur l’amélioration des dispositifs de défense existants. Le projet comporte trois composantes : premièrement, une analyse des attentats terroristes perpétrés récemment en Afrique et des dispositifs antiterroristes qui leur étaient opposés pour mieux poser le problème et dégager les leçons des succès et des échecs passés ; deuxièmement, l’aménagement de la protection des sites et des espaces susceptibles de faire l’objet d’attaques terroristes dans les capitales africaines ; troisièmement, la formation d’agents de renseignements à l’identification des terroristes, à l’anticipation des attentats et à leur prévention. L’accent

est donc mis sur la sécurité intérieure. Nous laissons aux militaires la dimension offensive de l'antiterrorisme tout en gardant à l'esprit la nécessaire coopération entre les forces de police, les services de renseignement, les autorités municipales et les forces armées.

Que faut-il savoir sur les terroristes et sur les conditions matérielles et opérationnelles des attentats ?

Le terrorisme contemporain qui a frappé récemment les pays occidentaux a été décrit et il est permis d'en dégager quelques constats.

1/ À l'évidence, les terroristes sont des criminels non seulement parce qu'ils ont commis un crime grave ou qu'ils sont déterminés à en commettre un, mais aussi parce que plusieurs d'entre eux ont un passé et un présent de criminel de droit commun. Ces individus prêtent le flanc à l'action de sécurité et relèvent de la justice pénale.

2/ Ils sont aussi des fanatiques mobilisés par l'idée de faire la guerre au nom de « valeurs sacrées ». Ils se considèrent donc comme des guerriers luttant pour un idéal et plusieurs sont prêts sacrifier de leur vie pour la cause. Ce qui les rend très dangereux.

3/ Ils sont généralement membres de petites cellules solidaires dans lesquelles ils puisent la force et le courage d'affronter une mort qu'ils souhaitent glorieuse. De telles cellules ne sont pas invisibles : elles peuvent être détectées par un bon service de renseignements.

Il ne suffit pas pour un terroriste de croire inconditionnellement à la cause du djihad pour parvenir à assassiner des gens. Encore faut-il qu'il réunisse plusieurs conditions matérielles et opérationnelles ; des conditions sans lesquelles il échoue et sur lesquelles les services de police et de renseignement peuvent agir. Elles sont au nombre de six. Il doit :

1/ mettre la main sur des explosifs ou des armes capables de tuer plusieurs personnes en peu de temps ;

2/ recruter des complices avec lesquels l'opération sera planifiée et exécutée ;

3/ acquérir les compétences nécessaires pour tuer autrui, et cela inclut le maniement des armes développé par l'exercice;

4/ échapper à la surveillance et aux contrôles de la police, des services de renseignements et de la douane;

5/ approcher et pénétrer dans le lieu visé par l'attentat, ce qui peut exiger de passer par des postes de contrôle sans être détecté et de profiter des brèches laissées sur des sites mal protégés ;

6/ surprendre ses victimes pour les tuer avant qu'elles n'aient la chance de riposter, de fuir ou de se mettre à l'abri.

C'est en partant de ces considérations que nous proposons de réaliser un projet dont la première étape sera de dégager les leçons des succès et des échecs des attentats commis récemment en Afrique.

Analyser les attentats terroristes perpétrés en Afrique.

D'abord connaître l'ennemi pour le déjouer et le neutraliser. Les attentats à Ouagadougou, à Bamako, en Tunisie ainsi que les attentats perpétrés par Boko Haram au

Nigéria seront examinés en se posant les questions suivantes. Qui étaient ces terroristes? Pourquoi ont-ils choisi telle ou telle cible ? Comment se sont-ils approchés de leurs cibles et avec quel véhicule ? Avec quelles armes ? Quelles furent les failles des dispositifs préventifs dont ils ont profité ? Quelle fut la riposte des forces policières et militaires après le déclenchement de l'attentat ? Comment auraient-ils pu être détectés et prévenus ?

Par exemple, à Ouagadougou, le 16 janvier 2016, vers 19h30 un commando terroriste mène une attaque dévastatrice contre un bar et contre l'hôtel Splendid. Les tueurs sont, selon les témoins, des adolescents, presque des enfants. Ils mitraillent au hasard les consommateurs installés sur la terrasse d'un bar assassinant 10 personnes. Ils mettent le feu à l'établissement et incendient plusieurs véhicules. Puis ils attaquent l'hôtel sans que les contrôles de sécurité à l'entrée puissent les arrêter. Ils prennent des otages et s'installent dans l'hôtel. La riposte des gendarmes du Burkina Faso auquel s'ajoutent des membres des forces spéciales françaises et des militaires américains intervient tardivement. L'affaire se termine vers 7h30 le lendemain matin. Trois terroristes sont tués et, possiblement, trois autres en fuite. Bilan : 30 morts. À noter que ce massacre avait été précédé d'une attaque à la frontière entre le Burkina et le Mali qui avait fait deux morts. On rapporte aussi une précédente prise d'otages d'Occidentaux dans le pays. L'attaque fut revendiquée par AQMI.

Peu de temps auparavant, à Bamako, le 20 novembre 2015, l'hôtel Radisson Blu est pris d'assaut par un groupe d'individus armés de kalachnikov. On estime qu'ils étaient cinq : deux morts au combat et trois recherchés. Le véhicule qui transportait les terroristes avait pu se rendre jusqu'à l'hôtel malgré deux barrières filtrantes, car il affichait une plaque d'immatriculation diplomatique.

Un examen très rapide de ces deux attentats fait constater que des lieux qui offraient des cibles presque évidentes pour des terroristes étaient insuffisamment fortifiés. À Bamako, le dispositif de protection fut déjoué facilement. À Ouagadougou, les terroristes, de jeunes adolescents, ont réussi à prendre les gens par surprise. De plus, au Mali comme au Burkina Faso, les autorités appréhendaient de telles attaques lesquelles avaient été précédées de prises d'otages et d'attaques aux frontières. Des descriptions détaillées d'attentats terroristes est aussi de complots éventés pourraient être utilisées comme cas dans la formation des agents de renseignements et des responsables de la protection des espaces.

La protection des espaces et des lieux susceptibles d'être attaqués

Plusieurs professionnels de la sécurité privée possèdent une compétence en matière de protection des espaces. Ils entourent les personnes et les biens menacés par des dispositifs physiques, technologiques et humains qui les mettent à l'abri d'une attaque soudaine : gardiens, murs, barrières, portes blindées, systèmes d'alarme, contrôles d'accès, télésurveillance... Quoi qu'en disent les sceptiques, l'efficacité des systèmes de protection bien conçus a été démontrée, y compris pour tenir en échec les terroristes contemporains. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, aucun avion ne

fut plus détourné pour être précipité sur un immeuble à cause de l'amélioration de la sécurité aéroportuaire.

Dans une capitale africaine, il serait indiqué de dresser une liste des sites et des personnes à protéger en priorité : d'abord ceux qui ont déjà fait l'objet d'une attaque ou d'une tentative; les lieux où se concentrent les touristes, les expatriés, les personnalités politiques, les chefs d'entreprise, etc. Chacun de ces sites devrait ensuite être examiné afin de déterminer leur niveau de protection, leur vulnérabilité et les améliorations qui s'imposeraient. La zone du centre-ville dans laquelle on trouverait plusieurs cibles susceptibles d'intéresser les terroristes pourrait être entourée d'un périmètre de sécurité et constituée en zone piétonne de manière qu'aucun véhicule susceptible de transporter des terroristes ne puisse foncer sur sa cible. Les accès à un édifice sensible comme un hôtel pourraient être fortifiés, équipés de systèmes d'alarme, de vidéosurveillance et protégés par des gardes armés eux-mêmes protégés. Les directeurs de la sécurité de l'hôtel pourraient recevoir une formation spéciale dans les méthodes et les techniques de protection d'un espace.

Le renseignement

Si ce n'est déjà fait, les autorités pourraient mettre en place une unité spéciale chargée de recueillir des renseignements sur les terroristes et sur ce qui se rapporte au terrorisme.

Les objectifs de cette cellule antiterroriste seraient les suivants :

- 1/ identifier les cibles susceptibles d'être attaquées et en avertir les intéressés ;
- 2/ découvrir et démanteler les groupes d'individus qui complotent;
- 3/ accumuler des connaissances générales sur le terrorisme dans leur pays et en Afrique, pour bien poser le problème et réfléchir aux solutions ;
- 4/ accumuler des informations sur la circulation, la possession et le trafic des explosifs et des fusils d'assaut pour cibler des interventions sur les trafiquants et les possesseurs d'armes.

L'efficacité du renseignement ne devrait pas être sous-estimée. Les services de renseignements parviennent à éventer des complots terroristes. Ainsi en France, l'accalmie de 16 ans, entre 1996 et 2012, durant laquelle aucun attentat terroriste grave ne fut signalé a été mise au crédit des services de police et de renseignement. Le 24 janvier 2016, le Ministre français de l'Intérieur annonçait que les services de renseignements avaient déjoué 11 attentats en 2015. À l'inverse, les attentats contre la rédaction de Charlie Hebdo et ceux de vendredi 13 novembre 2015 ne sont pas sans rapport avec les carences du renseignement, en particulier avec une mauvaise circulation de l'information et avec l'inaction des services à l'endroit de suspects fichés S lesquels n'ont été ni vraiment surveillés, ni contrôlés, ni neutralisés. En d'autres termes, la rareté des attentats terroristes peut résulter de la vigilance des services de renseignements alors que certains attentats réussis entretiennent des rapports intelligibles avec les lacunes du renseignement.

Les moyens du renseignement applicables à l'antiterrorisme pourraient inclure : le recrutement d'indicateurs et d'agents double, la filature et le guet, les écoutes téléphoniques, la circulation de l'information entre les policiers de terrain (et, en Afrique, avec les acteurs informels de la sécurité) et les agents de renseignements, l'analyse des fichiers de police et de gendarmerie, l'analyse des sources ouvertes, incluant les sites Internet et les journaux.

En la matière, la fusion des différents éléments d'information, l'analyse, l'interprétation, la diffusion de l'information et les décisions et actions en conséquence sont essentielles.

Les agents de cette unité de renseignement antiterroriste pourraient recevoir une formation spéciale offerte en tandem par un agent de renseignements local et par un expert reconnu par la communauté internationale du renseignement antiterroriste. Cette formation utiliserait des exemples concrets d'attentats terroristes, les uns réussis et les autres ayant été éventés.

Analyse de cas et guides pour les formations

Pour les formateurs, nous produirons deux guides : le premier consacré à la protection des sites et à l'aménagement des espaces devant être sécurisés contre les attentats

terroristes, et le deuxième, consacré au renseignement antiterroriste. Chacun de ces guides contiendra des cas d'attentat terroriste ayant causé la mort d'au moins une personne et, si possible, des cas de complots qui ont été déjoués. Les formateurs utiliseront ces cas pour faire réfléchir les participants aux ateliers : Comment se posait le problème ? Quelles ont été les solutions mises en place ? Quelles erreurs ont-elles été commises ? Comment auraient-elles pu être évitées ? Quelles solutions proposez-vous ?

Le guide sur la protection des sites et l'aménagement des espaces développera les thèmes suivants : périmètre de sécurité et défense en profondeur, utilisation de murs et des clôtures, des portes et fenêtres, systèmes de contrôle d'accès, systèmes d'alarme, vidéo surveillance, recrutement et formation des gardes de sécurité.

Le guide sur le renseignement antiterroriste traitera des questions suivantes : comment détecter une cellule terroriste et déjouer ses complots ? Comment identifier des terroristes potentiels ? Comment les surveiller ? Comment les localiser ? Comment utiliser les indicateurs ? Comment traiter l'information disponible ? Comment la faire circuler ?

Les étapes de réalisation de ces guides seront les suivantes :

- 1/ Réunir les informations nécessaires à la construction des cas d'attentats terroristes et rédaction de ces cas.
- 2/ Examen la littérature internationale sur le terrorisme et l'antiterrorisme contemporain et aussi sur des problèmes similaires, comme celui des tueurs de masse et des tireurs actifs (active shooter) ;
- 3/ Cueillette de l'information sur la manière dont se pose un tel problème en Afrique et sur les solutions existantes ;
- 4/ Identification des solutions potentiellement efficaces soit pour protéger des sites contre les attentats terroristes, soit pour l'organisation du travail de renseignement antiterroriste.

Conclusion

Notre projet n'a évidemment pas l'ambition d'éradiquer le terrorisme, mais de limiter les dégâts en déjouant un certain nombre de complots, en empêchant les tueurs d'approcher de leurs cibles et en leur interdisant l'entrée dans les lieux dans lesquels ils se proposent de massacrer des gens. Un centre-ville dans lequel nos solutions seraient implantées deviendrait plus sûr pour tous, et pas seulement pour les personnalités ou les touristes.